



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Mécanique de confusion

Yannik van Praag
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Octobre 2020

Les mots se reflètent les uns les autres et changent bien souvent de sens au gré de l'usage et du temps. Parfois, ils font l'objet d'une appropriation qui relève du vol symbolique. L'extrême droite, qui se construit sur le rejet des valeurs universelles, démocratiques et humanistes, ne dédaigne pas le vocabulaire historiquement lié à celles-ci. L'actualité fourmille d'exemples de concepts et de mots déformés, dévoyés et récupérés à des fins politiques. Que révèlent ces pratiques ? Probablement la volonté de prendre à l'adversaire une partie de ses attributs et donc de sa capacité d'action et de persuasion, mais aussi celle de semer la confusion dans l'ordre des mots et des choses.

L'objectif ici n'est pas de faire l'examen approfondi d'une interminable liste de concepts détournés, mais de pointer quelques exemples qui illustrent que le dévoiement auquel nous assistons est révélateur d'un mal plus profond.

Liberté d'expression

Beaucoup a déjà été écrit sur la liberté d'expression et le sujet est loin d'être clos. Liberté démocratique fondamentale, fruit d'une longue histoire commune, elle est la manifestation de la liberté de conscience et permet la confrontation des opinions et une délibération collective. Paradoxalement, les militants d'extrême droite prétendent aujourd'hui en être les champions. Mais de quelle liberté parlent-ils ? Rappelons que la loi interdit de produire une pensée raciste, de faire l'apologie du nazisme, de nier des génocides, d'appeler à discriminer sur base d'une appartenance ethnique, religieuse ou sexuelle. À cela, il faut encore ajouter la diffamation, l'injure, l'appel à la violence, etc. Pourquoi ? Parce qu'il ne s'agit pas d'opinions, mais d'agressions, parfois envers le corps social dans son entièreté. Pourtant, la liberté d'expression devient chez certains un prétexte pour défendre l'intolérable et appeler au rejet et à la stigmatisation de catégories entières de la population. En ligne de mire, on retrouve bien sûr les cibles « traditionnelles » (musulmans, Juifs, Roms, etc.), mais aussi ceux qui refusent les discours de haine. Par un étrange retournement des valeurs et des représentations, ces derniers sont désormais accusés d'être des censeurs. Brandir la liberté d'expression est devenu non seulement un paravent pour pouvoir insulter impunément les morts et les vivants, mais aussi une manipulation qui s'inscrit dans un agenda politique.

Un exemple révélateur parmi d'autres : on a vu, sous prétexte de défendre la liberté d'expression, de nombreux représentants de l'extrême droite française s'indigner de la récente condamnation d'Hervé Ryssen à de la prison ferme¹. Ce dernier, habitué des cours de justice pour des propos ouvertement antisémites et négationnistes diffusés sur le net, auteur d'une série d'ouvrages comme *L'antisémitisme sans complexe ni tabou, Plaidoyer pour la liberté d'expression*, se retrouve désormais derrière les barreaux. C'est sans surprise que l'on retrouve parmi ses soutiens : Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch, Alain Soral, Yvan Benedetti, Jérôme Bourbon, Vincent Reynouard, Thierry Meyssan, etc.

Quelques jours après la condamnation d'Hervé Ryssen, c'est Éric Zemmour qui est reconnu coupable pour la troisième fois d'injure publique et de provocation à la haine, cette fois-ci pour des propos tenus lors de la « convention de la droite » organisée en septembre 2019 par des proches de Marion Maréchal². Ces condamnations ne l'empêchent pourtant pas de continuer à officier – et récidiver – dans certains médias, ni de bénéficier de l'estime et du soutien de femmes et d'hommes politiques qui ne se limitent nullement à la seule extrême droite. Lui aussi est présenté par ses soutiens comme victime d'une « justice liberticide ».

La judiciarisation de chaque propos offensant est-elle la solution pour sortir de la spirale des rivalités et des haines à laquelle nous semblons condamnés ? La réponse à cette question est loin d'être simple. On sait combien Robert Faurisson a profité de procès à répétitions pour s'ériger en victime du système, tout comme Alain Soral ou Hervé Ryssen aujourd'hui. Encore, s'agit-il dans leurs cas de réseaux de niche. Les limites de l'outrance semblent chaque jour repoussées, non seulement sur les réseaux sociaux, mais aussi dans la presse écrite et à la télévision, de la part de chroniqueurs, de journalistes, de femmes et d'hommes politiques. La liberté d'expression devient l'argument massue asséné à ceux qui réclament du cadre, de la décence, ou tout simplement le respect de la loi.

S'interroger sur la frontière entre le tolérable et l'intolérable nous confronte à des notions très diverses et distinctes : blasphème, insulte ou offense, mais aussi à de nombreuses zones grises liées aux concurrences mémorielles. Derrière ces questions, il y en a une plus fondamentale qui touche à notre capacité à apaiser nos sociétés et à mettre un terme aux surenchères. Lorsque l'extrême droite use du concept de liberté d'expression, il s'agit en réalité de liberté de cliver, de polariser, sinon de rendre possible des rhétoriques que le consensus démocratique d'après-guerre avait semblé suffisamment robuste pour les rendre définitivement inadmissibles.

¹ <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/un-negationniste-francais-incarcere-apres-plusieurs-condamnations-pour-des-propos-antisemites-20200920>, consulté le 5 octobre 2020.

² https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/25/eric-zemmour-condamne-a-10-000-euros-d-amende-pour-injure-et-provocation-a-la-haine_6053635_3224.html, consulté le 5 octobre 2020.

Laïcité

La question de la laïcité – qui se limite aujourd'hui trop souvent à la seule question du voile – est également extrêmement polarisante. Si presque toutes celles et ceux qui interviennent dans le débat public se revendiquent comme laïques, la notion connaît pourtant une série de glissements sémantiques qui donnent lieu à des débats parfois violents. Avec les Lumières, et au fil du 19^e siècle, la laïcité est l'un des grands principes sur lesquels se sont construites nos sociétés démocratiques, à savoir la séparation de l'Église et de l'État et la neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses. Ceci, avec des différences importantes selon les pays, la laïcité n'étant pas envisagée de la même façon en France, en Belgique, dans les pays anglo-saxons ou ailleurs. Depuis quelques années, l'extrême droite en a fait son cheval de bataille, tout en dévoyant son sens originel. Si l'on s'en réfère à l'esprit premier des défenseurs de la laïcité du début du siècle passé, il s'agissait de créer un cadre qui permettrait aux croyants et non-croyants de vivre ensemble. Aujourd'hui, elle devient un instrument de polarisation politique. C'est par exemple en son nom que Marine Le Pen se prononce depuis quelques années pour l'interdiction de signes religieux distinctifs visibles dans tous les espaces publics, y compris en rue. En réalité, la proposition vise avant tout le voile, mais la présidente du Rassemblement national sait que prohiber les signes d'une seule religion ne serait pas acceptable, en tout cas pour le moment. Elle ajoute par ailleurs : « Nos compatriotes juifs ne posent aucun problème avec leur kippa. Je leur demande de faire ce sacrifice pour pouvoir mettre en place une véritable lutte contre le fondamentalisme islamiste dont ils sont eux-mêmes en partie les victimes. »³ La dirigeante d'extrême droite opère en réalité un retournement du sens de la laïcité – qu'y a-t-il de laïque à vouloir imposer un tel contrôle du mode vestimentaire ? –, un retournement qui a des répercussions dans l'ensemble du débat public.

Les divisions qui affectent l'ensemble du camp démocratique sur l'acceptation de ce qu'est la laïcité aujourd'hui ont laissé la droite extrême et populiste s'appropriier et détourner le sens du combat laïque. Sans doute parce que la question de la religion dans nos sociétés multiculturelles est complexe et ne trouvera assurément pas de réponse simple et consensuelle dans un avenir proche. Où placer le curseur entre une laïcité positive (permettre à tout le monde d'exercer son culte) et une laïcité restrictive (interdire l'expression d'une appartenance religieuse dans certains lieux) ? La question provoque des ruptures importantes au sein des familles politiques, dans les mouvements de défense des droits humains, et chez les militants les plus divers (libres penseurs, syndicats, féministes, etc.)⁴ De la question de la laïcité découle une série d'autres qui touchent aux valeurs fondamentales de nos sociétés : la neutralité, l'égalité, la pluralité, la liberté, etc. Le voile, pour le moment au cœur du débat, peut être perçu comme un signe religieux et/ou patriarcal, de domination masculine, mais il concerne davantage les classes populaires et cristallise dès lors d'autres enjeux de société. La droite extrême ne s'embarrasse pas des nuances et peut instrumentaliser la question à outrance – on peut par ailleurs s'interroger sur l'aspiration émancipatrice d'une rhétorique qui réduit

³ <https://www.la-croix.com/Religion/Laicite/laicite-bousculee-voile-2019-11-04-1201058322>, consulté le 21 septembre 2020.

⁴ Voir notamment le texte de Jean-Philippe Schreiber : <http://www.o-re-la.org/index.php/analyses/item/400-la-la%C3%AFcit%C3%A9-d%C3%A9voy%C3%A9e>, consulté le 28 septembre 2020.

les femmes portant le voile à ce seul attribut vestimentaire. Elle impose son prisme dans un débat public toujours plus clivé. Les partisans d'une neutralité inclusive, d'accommodements raisonnables par souci de lutte contre les discriminations, deviennent des « collabos » de l'islam politique, et ce, même aux yeux de démocrates sincères ; les défenseurs d'une laïcité stricte, pour qui la neutralité de l'État et des pouvoirs publics est une garantie essentielle de nos libertés qui ne peut souffrir d'aucune exception, se voient parfois rangés aux côtés de l'extrême droite par les premiers. Le débat se polarise, empêchant tout débat serein.

Les mots de la gauche

Liberté d'expression et laïcité sont deux thèmes grâce auxquels l'extrême droite parvient à imposer sa rhétorique dans le débat public, et dont elle use pour se refaire une certaine virginité. Mais ce ne sont pas les seuls emprunts qu'elle effectue chez ses adversaires politiques. Pour construire un discours social et s'afficher en tant qu'émanation du peuple, face aux élites, le plus efficace et le plus simple est de puiser dans les symboles et les mots de la gauche. La mécanique n'est pas nouvelle. Fascistes et nazis avaient des prétentions à la foi révolutionnaires et conservatrices. Ils ont également tenté d'intégrer des électors et des courants politiques diamétralement opposés : ceux qui rêvaient d'une réorganisation socialiste de la société et ceux qui désiraient une restauration des anciennes structures. Le choix du nom « national-socialiste » ne doit bien sûr rien au hasard.

Depuis le 1^{er} mai 1988, le Rassemblement national (Front national à l'époque) célèbre le même jour Jeanne d'Arc et la fête du Travail, « un hommage conjoint à la patrie et au monde du travail. » On l'oublie, mais Jeanne d'Arc fut longtemps une figure disputée de l'histoire de France : fille du peuple, trahie par le roi et brûlée par les prêtres pour la gauche républicaine laïque, envoyée divine pour les monarchistes catholiques. Le Rassemblement national se l'est non seulement presque entièrement appropriée, mais a déplacé sa commémoration le 1^{er} mai, la date traditionnelle étant depuis le début du 20^e siècle liée au 8 mai, jour de la libération d'Orléans en 1429. En optant pour le jour de la fête du Travail, l'aspiration de Jean-Marie Le Pen était limpide : doubler la symbolique patriotique liée à Jeanne d'Arc d'une ambition sociale. L'idée de récupérer le 1^{er} mai n'est pas neuve puisque Philippe Pétain en avait déjà fait le jour de « la fête du Travail et de la Concorde sociale », en 1941.

On se souvient, en Belgique, du Parti populaire de Mischaël Modrikamen lançant en 2010 son journal *Le Peuple*, titre historique et indissociable de l'histoire du socialisme en Belgique. Un groupe d'anciens journalistes du quotidien tentera de bloquer le projet en justice, mais sans succès. Si le journal et le parti ne parviendront jamais à trouver ni écho ni assise populaire, l'extrême droite belge francophone fait désormais figure d'exception en Europe. Au nord du pays, en France, en Allemagne ou ailleurs, les partis nationalistes et populistes sont devenus des partis de masse. En quête d'un discours protecteur vis-à-vis des classes sociales fragilisées, ils piochent dans des références qui appartiennent à l'histoire de la gauche et du mouvement ouvrier. Autre exemple éloquent provenant de France : lors de la campagne présidentielle de 2017, le Front national délaissait sa traditionnelle flamme tricolore pour une rose bleue, sans épines, une référence non dissimulée au Parti socialiste de François Mitterrand. « Les gens peuvent voir dans la

rose un symbole de la gauche et dans le bleu un symbole de la droite. Et c'est le sens du projet politique de Marine Le Pen », expliquait alors Philippe Ollivier, responsable de la cellule idées et images au sein de l'équipe de campagne du parti. On peut également citer la revue *Front populaire*, lancée en juin dernier par le philosophe Michel Onfray, dont l'objectif affiché est de rassembler les « souverainistes de droite, de gauche et d'ailleurs » afin de créer « *Une machine de guerre pour la plèbe.* » Rhétorique nationaliste, antisystème, anti-Union européenne, à la limite du conspirationnisme, on a du mal à y distinguer l'héritage du Front populaire de Léon Blum. Le journal semble surtout participer à une entreprise de brouillage des champs politiques dont on peut craindre qu'elle ne profite qu'à l'extrême droite.

Les quelques exemples repris ci-dessus participent à une mécanique plus globale à l'œuvre aujourd'hui, celle de la confusion. Rarement, le contexte a été aussi favorable à une remise en cause radicale des institutions, de la presse, de la science, etc. Avec l'explosion des réseaux sociaux où l'on confond « information », « insulte », « calomnie » et « opinion », chaque point de vue semble avoir désormais la même valeur, chacun se servant de mots et de concepts au gré de ses besoins, les vidant peu à peu de leur sens. Il y a cependant une grande différence entre utiliser un mot pour un autre par maladresse ou ignorance, et dévoyer des concepts au service d'un agenda politique.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.